

N/REF : 29/11/2024 7H53 C:262722 I:34323
V/REF : 0411357
V/Email reçu le Vendredi 29/11/2024 a 7H53

LPV

**175 RUE ELSA TRIOLET
38220 VIZILLE**

V/REF.IMM. V022
IMMEUBLE : LE BREDENT -V022
IMPASSE DU BREDENT
38350 SUSVILLE

St Martin-H, le 05 Décembre 2024

Référence Marché: Tarif négocié

LOCALISATION : ALLEE IMPASSE LE BREDENT - SUSVILLE

MOTIF : INTERVENIR POUR PROCEDER AU VIDANGE DU RESEAU
STATION D'EPURATION A L'ARRET

Donneur d'ordre : Mme L RAMIREZ

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 29/11/2024 A 14H30
VIDANGE DU RÉSEAU D'EAU USÉE QUI ÉTAIT EN CHARGE
NETTOYAGE DES FLOTTEURS IL Y A LA POMPE NUMÉRO 2 QUI FAIT TOUT
DISJONCTER UN DOIT AVOIR UN DÉFAUT D'ISOLEMENT FAIRE INTERVENIR
L'ÉLECTRICIEN

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 05/12/24 a 09H41 Mme L RAMIREZ

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Intervention <=2h00	1	210,00	210,00

TOTAL H.T.	210,00
T.V.A. a 10,00%	21,00
TOTAL T.T.C.En EURO	231,00

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN